

Boîte aux lettres

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 10

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219381>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VIEUX PAPIERS, VIEUX ALMANACHS

C'EST toujours avec un sentiment d'orgueil que l'on se sent quelque chose de commun avec de grands hommes. Et le commun amour des vieilles choses que nous avons avec Jules Lemaitre, de si illustre mémoire en France, nous a amené à mettre la main sur un almanach, vieux, oh ! vieux, et « dépenaillé » comme on dit. Il n'en a que plus de charmes.

L'almanach en question date de 1773, et a été imprimé à Lausanne, avec privilège de LL. EE. de Berne, chez François Grasset & Comp., libraires et imprimeurs à Lausanne. Payé trois creutzers, il faut croire que son propriétaire habitait les environs de Lausanne, du côté du Mont, puisque sur les pages libres du carnet, il est fort souvent parlé du Bois de Sauvabelin. C'est tout à la fois le journal de Paul Grivaz, et son livre où il fait inscrire les reçus de tout ce qu'il paye ; c'est ainsi que sur la même page, on y lit que le citoyen Paul Grivaz a dépensé 22 batz 4 cruches (pour creutzers) pour fermer sa grange de quelques planches, qu'il a encaissé 65 batz 2 cruches pour ses livraisons en coquelets, cannards (*sic*) et œufs à l'Hôtel du L. D. en Bourg (probablement l'ancien Hôtel du Lion d'Or, à la rue de Bourg, à Lausanne). Enfin, au bas de cette même page, comme une chose de peu d'importance, il est écrit que la seconde fille est revenue de « chez les Allemands » à Bourdot (probablement Burgdorf), où elle était domestique chez le « ministre-pasteur ».

C'est ainsi que sur toutes les pages laissées blanches par l'imprimeur, Paul Grivaz a marqué les événements de sa vie, ses dépenses et ses recettes. On y lit aussi ses démêlés avec les autorités de la ville, démêlés qui se terminent par un reçu signé dans le carnet même de 2 batz d'amende. La raison de cette amende, on l'ignorera toujours.

Revenons à l'Almanach lui-même. Edité pour l'An de grâce 1773, il contient toutes sortes de renseignements amusants au possible, issus de l'imagination féconde et fertile de Louis Aygroz, astrologue, de Combremont-le-petit. (*sic*). On y lit que : « Depuis la création du Monde jusqu'à l'année présente (donc en 1773. *Réd.*), pour laquelle ce présent diaire est supputé, selon le calcul des plus fameux Historiographes, nous comptons 5773 ans et depuis la première fin du monde par les eaux du Déluge universel à 4117 ans... etc. » Nos braves gens de 1773 étaient un peu en retard puisque de récentes découvertes anthropologiques en Amérique ont permis de fixer l'âge du monde à 35 millions d'années !

Il vaut la peine de citer textuellement certains passages des commentaires de cet almanach, qui traduisent bien l'état d'esprit de cette époque, toujours superstitieuse.

Voilà ce qu'on y lit, relatif à la guerre :

« Quoique la plupart des Auteurs ont doute que l'on puisse prévoir par l'assiette et le roulement de ceux ces fléaux futurs, cependant ils n'ont pas laissé de donner des règles à conjecturer sur cette matière qu'on a souvent fois trouvé véritables, entre autre, ils disent, que quand Mars a quelque prédomination dans l'année, comme il arrive à celle-ci, il apête au genre humain qui habite sous les régions où il séjourne des cruelles guerres, séditions, larcins, brigandages, et étant joints à Venus, violences, fornications, etc., la conjonction de Saturne en Mars au signe de la Vierge échauffera de nouveau la cervelle des rois et les excitera à la colère, chicane, dispute, trahison, de manière qu'il ne sera alors plus possible au bon Jupiter de s'opposer à toutes ces calamités autant que les cartes seront brouillées et les Monarques aussi loin de prétentions les uns des autres que Lausanne l'est de Constantinople, par conséquent si nous voulons parvenir à la paix ou nous en conserver la jouissance, nous devons cesser les hostilités que nous commettons sans cesse contre le souverain Monarque du ciel et de la terre. »

La chose devient encore plus amusante quand

notre bon almanach de 1773 parle des maladies. Lisez donc :

« Quand on réfléchit sur la perpétuelle vicissitude de l'air, reconnoissable par ses qualités contraires que l'homme respire continuellement, on ne peut de moins que conclure qu'il ne contracte par là nombre d'especes de maladies plus ou moins douloureuses ; d'autre côté le malfaisant Saturne se promenera pendant toute l'année sur le beau signe de la pucelle, en regardant d'un mauvais œil le grand et lumineux Phaéton le 27 Févr. 27 Mai et 17 Décembre. Albumasar assure que ces configurations sont dangereuses d'occasionner des apothèmes, coqueluches, petites-véroles aux jeunes, les bilieux menacés d'ophtalmies sèches, Rois ou Princes de mort, et plusieurs jeunes femmes et gens de l'âge viril du même sort ; mais Dieu, comme nous l'avons dit ci-devant, qui préside sur les événements peut changer tous ces maux en bien à ceux qui le craignent, et ainsi, cher lecteur, il ne faut pas entièrement rejeter sur Saturne, une tristesse vicieuse, ni sur Mars une cruelle témérité, ni sur Mercure une malice cauteleuse, ni sur Venus des amours lascifs, non plus un progrès inconstant à la Lune, le mal arrive ordinairement à celui qui par impiété viole les loix de Dieu. »

Il ne nous reste plus qu'à examiner l'extravagante et hilarante « Astrologie judiciaire sur les lunaisons de l'An 1773 ». C'est là que notre ami Louis Aygroz, astrologue à Combremont-le-Petit en met le plus du sien.

Janvier : La nouvelle lune du 22 nourrit aussi une bonne constitution pour visiter les boutiques du boiteux Vulcain dans l'isle de Lemnos.

Février : La pleine lune du 7 veut un pluvieux ou neigeux frais qui excitera à la jalousie Apollon et Daphné.

A la nouvelle lune du 21, Jupiter désigne des humidités douces en buvant le nectar qu'Hébé lui a versé.

Mars : La pleine lune du 8 ne dégénère pas beaucoup à la précédente variation. Quelques vieillards plieront bagage. (*sic*).

Avril : Le premier quartier du 29 paraît chargé de tracasseries avec des moments assez plaisants !

Mai : Dans la pleine lune du 6, Saturne fait mine d'y suggérer des airs frais et désagréables, et Venus et Mercure de produire quelques hermaphrodites !

La nouvelle lune au 21 entretiendra pareillement un beau et bontems. « Une certaine Sirène orientale endormira un potentat qui n'a pas connu la précaution du vaillant Ulysse. » ? ?

Juin : La pleine lune du 5 verra un chaud tonitruieux (?) et un noble mariage.

Juillet : Rien de spécial, mais

Août : Dans la pleine lune le 2, Mercure voudrait notifier une épouvantable secousse parmi des beaux jours si son argent avait une queue. (?)

Septembre : La pleine lune du 30 nous fera sentir des pluyes froides 'dans des jours ténébreux, incommode au beau sexe.

Mais assez. Cela continue sur ce ton bizarre jusqu'à la fin de l'année. Ce qu'il y a de bien plus curieux encore, c'est que le bon public attachait à ces prédictions une importance énorme que rien ne pouvait vaincre. On possède plusieurs documents de l'époque, notamment des lettres de « ministres-pasteurs » signalant la chose, mais aussi l'inutilité de leurs efforts pour y remédier.

Les temps ont changé. Mais ces superstitions n'ont pas empêché nos ancêtres de vivre heureux, plus que nous probablement. Il ne reste plus qu'à renvoyer dans l'ombre où ils dormaient si heureux Paul Grivaz et Louis Aygroz.

C.-L. D.

Réconciliation peu banale. — Deux voisins brouillés depuis longtemps se rencontrent au café. Un ami commun les met en relations.

Après un moment d'entretien, ils se promettent d'oublier leurs torts réciproques.

— Tout est effacé, dit l'un, et je te souhaite tout ce que tu me souhaites.

— Ah ! fit l'autre, tu vois, tu recommences.

La Patrie Suisse. — C'est encore un très joli numéro que nous envoie la « Patrie suisse » (25 février), numéro bien imprimé, très soigné, richement illustré de vingt-quatre gravures particulièrement bien venues. La biographie et l'art y ont la plus large part. Il nous apporte tout d'abord d'excellents portraits du nouveau juge fédéral, M. Jean Steiner élu le 11 décembre dernier à la place d'Emile Perrier, décédé, et de M. Jean Hennessy, le nouvel ambassadeur de France à Berne ; puis les figures si caractéristiques de Mgr Esseiva, mort le 2 février, de Michel Bühler, décédé le 6, de Jean Niggeler, le père de la gymnastique en Suisse, décédé le 8 avril 1887. Un groupe de costumes nationaux pris à Fribourg le 1er février, la réception de M. Hennessy au Palais fédéral, d'impressionnantes varappes à l'Argentine y font la part de l'actualité. Le nouveau sceptre du Conseil d'Etat vaudois, dû à MM. Junod frères, la décoration intérieure du temple de Carouge (Genève), une des ravissantes compositions de M. Francis de Jongh pour les « Aventures du petit Gédéon », une vue de Genève en 1803 par J.-A. Linck, la fête fédérale de gymnastique à la Chaux-de-Fonds en 1850 d'après une ancienne gravure, le premier prix du concours pour l'affiche de la Fête fédérale gymnastique de Genève y constituent la part de l'art ; et une vue de la colonie suisse de Buenos-Aires, réunie le 1er août à la Maison suisse, celle des Suisses à l'étranger. H. C.

BOITE AUX LETTRES.

Sans-filiste enragé, à Grandson. — Oui, je sais bien qu'on arrive à entendre la Tour Eiffel avec des appareils excessivement modestes. Mais je ne crois tout de même pas que vous obteniez jamais de très bons résultats avec votre cadre à photographie, votre bobine de fil blanc et votre vieille boîte à sardines.

M. G., à Method. — Nous vous remercions de vos combles. Afin qu'ils ne soient pas perdus pour la postérité, nous les donnons ici dans l'idée qu'ils feront la joie de nos lecteurs :

Pour les sportifs, le comble de la force musculaire : soulever l'indignation générale.

Pour les danseurs, le comble de la valse : tourner en ridicule.

Pour les décroisseurs, le comble de l'art est de faire luire une espérance.

Pour les disciples d'Esculape, le comble de la sévérité est de fouetter le sang.

Pour les cavaliers, le comble du scrupule est de refuser de boire dans un verre à pied.

Pour les débiteurs, le comble de la probité est de rendre le dernier soupir.

Mademoiselle Miauton, à La Sarraz. — Non, il n'est jamais trop tard pour bien faire. Quoiqu'ayant dépassé la trentaine vous pouvez très bien apprendre à jouer d'un instrument de musique. Essayez le phonographe.

IL EST AU LOIN...

*Il est au loin une demeure
Qu'abrite seul un vieil ormeau...
Ma mère là, travaille ou pleure,
Soupirant après le repos !*

*Il est au loin, dans mon village
Une fillette aux doux yeux noirs...
Elle m'attend, fidèle et sage,
Soupirant après le revoir !*

*Il est au loin un coin de terre
Entre les monts et le lac bleu
Où j'irai bientôt, je l'espère
Retrouver les miens tout joyeux !*

*Heureux qui peut, loin de l'envie,
Passer en paix des jours heureux,
Et près des siens, dans sa patrie
Retrouver le toit des aïeux !*

Louise Chatelan-Roulet.

Entendu aux examens d'une école de village. — Un membre de la commission scolaire s'adressant à un élève, dont il n'est pas en très bons termes avec la famille.

Question — Saurais-tu me dire qui a inventé la poudre ?

Réponse. — Ce n'est en tout cas pas vous, monsieur.

Depuis que... — Connaissez-vous M. Isaac ?

— Oui, parfaitement.

— Qu'est-ce que c'est ?

— C'est le plus honnête homme du monde... depuis qu'il s'est retiré des affaires.